
Présidence : Autriche

1133^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 9 février 2017

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 12 h 50
Reprise : 15 heures
Clôture : 16 heures

2. Président : Ambassadeur C. Koja

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à l'Afghanistan (partenaire pour la coopération) à la suite de l'attentat-suicide qui a eu lieu à Kaboul le 7 février 2017.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : EXPOSÉS DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE SÉCURITÉ ; DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ; ET DU COMITÉ SUR LA DIMENSION HUMAINE

Président, Président du Comité de sécurité (PC.DEL/175/17 OSCE+), Président du Comité économique et environnemental (PC.DEL/159/17 OSCE+), Président du Comité sur la dimension humaine (PC.DEL/161/17 OSCE+), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/183/17), Fédération de Russie (PC.DEL/171/17), Suisse (PC.DEL/176/17 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/187/17 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/163/17), Canada (PC.DEL/181/17 OSCE+), Turquie (PC.DEL/179/17 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/162/17 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/170/17), Azerbaïdjan

(PC.DEL/166/17 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/158/17 OSCE+), Slovénie (PC.DEL/160/17), Mongolie, Arménie (PC.DEL/188/17)

Point 2 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR
LES QUESTIONS NON RÉGLÉES EN RAPPORT
AVEC DES MANDATS

Président, Secrétaire général, Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/184/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/167/17), Azerbaïdjan (PC.DEL/164/17 OSCE+), Arménie (PC.DEL/191/17)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale de la Crimée par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/173/17), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/185/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/165/17), Suisse (PC.DEL/177/17 OSCE+), Canada (PC.DEL/182/17 OSCE+), Turquie (PC.DEL/178/17 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/172/17), Ukraine, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/168/17)
- c) *Aggravation de la situation le long de la ligne de contact entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan* : Arménie (PC.DEL/190/17), Azerbaïdjan (PC.DEL/180/17 OSCE+)
- d) *Retour dans leur région d'origine des Azerbaïdjanais déplacés* : Azerbaïdjan (PC.DEL/169/17 OSCE+), Arménie (PC.DEL/189/17)
- e) *Verdict du procès de M. A. Navalny en Fédération de Russie* : Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/186/17), Fédération de Russie (PC.DEL/174/17), Ukraine

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

- a) *Visite du Président en exercice en Géorgie et en Moldavie du 2 au 4 février 2017* : Président
- b) *Date limite de soumission des candidatures pour les postes de Secrétaire général de l'OSCE et de Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, 17 février 2017* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Visite du Secrétaire général à Rome le 7 février 2017* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/22/17 OSCE+)
- b) *Visite de la Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes à Kiev du 30 janvier au 2 février 2017* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/22/17 OSCE+)
- c) *Incident de sécurité majeur dans le réseau des TIC de la Mission spéciale d'observation en Ukraine* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/22/17 OSCE+), Pays-Bas

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Dates et lieu proposés pour la Conférence asiatique de l'OSCE de 2017* : Allemagne
- b) *Élections législatives anticipées prévues en Bulgarie le 26 mars 2017* : Bulgarie

4. Prochaine séance :

Jeudi 16 février 2017 à 10 heures, Neuer Saal